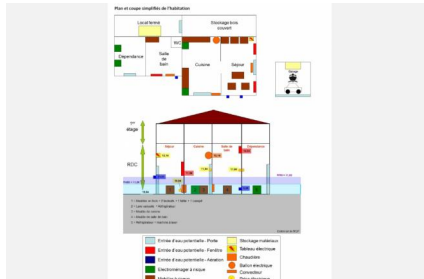


# Etude pilote de réduction de la vulnérabilité des bâtiments aux inondations



L'étude s'inscrit dans la continuité d'un forum d'information "Inondations : réaménager son logement face au risque", organisé à Epouville et en anticipation à l'approbation prochaine du projet de règlement du PPRI du bassin versant de la Lézarde qui prévoit la prescription de mesures de réduction de la vulnérabilité du bâti existant

## Thèmes d'action

- Autre : Etude de vulnérabilité

## Risques

- Risques météorologiques

## Régions

- Haute-Normandie

## Organisme

### **Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux Etretat - SMBV**

**Compétence** : Etudes, coordination, conseil, appui technique et animation auprès des acteurs de son territoire sur les thématiques suivantes : ruissellement, inondation, érosion des sols et protection de la ressource en eau

- 2 rue de la Lézarde – 76133 EPOUVILLE

- 02 35 55 06 95

- [contact@smbv-pointedecaux.fr](mailto:contact@smbv-pointedecaux.fr)

## Référent du projet

### **GOUVAZE Julien**

Poste : Responsable technique

- [julien.gouvaze@smbv-pointedecaux.fr](mailto:julien.gouvaze@smbv-pointedecaux.fr)

## Auteur de la fiche

## Partenaires et moyens

### Technique(s) :

- › Les services de l'Etat
- › L'Agence de l'Eau Seine Normandie
- › Le Département de Seine Maritime
- › La Communauté de l'Agglomération Havraise
- › La Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc
- › SAFEGE (prestataire de l'étude)

### Humain(s) :

2 ingénieurs du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux Etretat assurent le suivi de l'étude

### Financier(s) :

Coût de l'opération : environ 80 000€ HT (temps SMBV non inclus)

**Subventions** : Etat (45,6 %) + Agence de l'Eau (34,4 %) + Autofinancement : Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux Etretat (20 %)

## En bref

### objectif(s) :

- › Identifier, par commune, l'ensemble des enjeux bâtis situés dans le périmètre d'étude
- › Définir une ou des méthode(s) de diagnostics de vulnérabilité adaptée(s) au territoire et à tous les types de bâtiments
- › Valider la méthodologie pressentie de réalisation des diagnostics de vulnérabilité
- › Définir la faisabilité d'une généralisation d'une démarche de réduction de la vulnérabilité des bâtiments à l'échelle de la zone d'étude
- › Définir le montage administratif et financier le plus approprié d'une opération de réduction de la vulnérabilité des bâtiments permettant ainsi de financer les diagnostics et les travaux préconisés

### Echéancier(s) :

Juin 2012 à janvier 2013 :

- › Phase 1 : Analyse préalable, définition de la méthodologie, communication : 2,5 mois
- › Phase 2 : Diagnostics « tests » de vulnérabilité : 3,5 mois
- › Phase 3 : Exploitation des diagnostics « tests » - Faisabilité de la généralisation des diagnostics – Définition du montage administratif et financier d'une opération : 2 mois

## Description de l'action

Le bassin versant de la Lézarde est très sensible au risque d'inondation. Depuis près de 10 ans, les pouvoirs publics (collectivités, services de l'Etat) ont engagé de nombreuses actions pour lutter contre ce risque :

› **Actions de protection** : création d'ouvrages de rétention des eaux de type bassins de rétention ou prairies inondables

› **Actions préventives** : prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'urbanisation, maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risque, mise en place d'aménagements d'hydraulique douce sur les parcelles agricoles, développement de la culture du risque via la mise en place de repères d'inondations et d'actions de communication auprès de tout public...

› **Actions de prévision** : Mise en place de stations météorologiques permettant de développer la pré-alerte

› **Actions de sauvegarde** : Mise en place de Plans Communaux de Sauvegarde...

Malgré ces actions, le risque ne peut être réduit à zéro. C'est pourquoi, au-delà des actions menées par les pouvoirs publics, chaque citoyen concerné par le risque, doit être acteur de sa propre sécurité et s'y préparer au mieux.

**L'étude pilote de réduction de la vulnérabilité des bâtiments aux inondations** s'inscrit dans la continuité d'un forum d'information "*Inondations : réaménager son logement face au risque*", organisé à Epouville par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux en septembre 2011 et en anticipation à l'approbation prochaine du projet de règlement du Plan de Prévention du Risque Inondations du bassin versant de la Lézarde qui prévoit la prescription de mesures de réduction de la vulnérabilité du bâti existant.

S'agissant d'une étude pilote, le SMBV a rencontré **quelques difficultés**. Avec une mémoire du risque qui s'estompe avec le temps, le volontariat pour réaliser les diagnostics de vulnérabilité était un peu juste (38 diagnostics tests réalisés pour 40 de prévu). Avec cet échantillonnage, il est ambitieux de vouloir auditer tous type de bâtiments pour obtenir une méthodologie reproductible. Il faut éviter de diagnostiquer les grands bâtiments tels que les établissements scolaires, les grandes entreprises ou grands commerces par exemple. Ces bâtiments doivent être l'objet d'une étude à part entière. Une dernière difficulté consistait à vouloir généraliser la méthode à l'ensemble du territoire.

## Description de la méthodologie

L'étude est menée en 3 phases :

› **Phase 1** : Analyse préalable, définition de la méthodologie, communication

Cette phase va permettre d'identifier les enjeux bâtis en zone inondable pour la crue référence du PPRI, de proposer une typologie des bâtiments concernés, de définir des secteurs « tests » pour la réalisation de diagnostics « tests », de proposer une ou des méthodologie(s) pour la réalisation des diagnostics et d'informer via une plaquette et des réunions, les acteurs concernés par les zones inondables sur les secteurs tests de l'étude avec recherche de volontaires pour la réalisation des diagnostics tests.

› **Phase 2** : Diagnostics « tests » de vulnérabilité

40 diagnostics « tests » sont prévus. Ils doivent couvrir tous les types de bâtiments concernés et tous les types d'aléas. Ils ont pour objectifs de caractériser la vulnérabilité de chaque bâtiment diagnostiqué et de proposer des solutions

chiffrées afin de réduire leur vulnérabilité. Ces diagnostics « tests » permettront de valider la méthodologie définie en phase 1 et d'éventuellement l'améliorer.

› **Phase 3** : Exploitation des diagnostics « tests » - Faisabilité de la généralisation des diagnostics – Définition du montage administratif et financier d'une opération

L'ensemble des données issues de la phase 2 seront exploitées afin d'essayer de caractériser la vulnérabilité à l'échelle du bassin versant de la Lézarde et d'identifier les actions les plus pertinentes, efficaces et acceptables. Un **guide**

**méthodologique** sera rédigé pour la réalisation ultérieure de diagnostics. Le prestataire devra définir la faisabilité de la généralisation d'une telle démarche à l'échelle du bassin versant de la Lézarde et proposer un montage administratif et financier d'une telle opération, incluant les diagnostics et la mise en œuvre des travaux.

## Recommandations

Eléments facilitateurs : Création de groupe de travail, étude sociologique préalable, réunion publique d'information, communication importante avec les élus

Réflexion autour d'une collaboration avec les CCI. On ne peut pas parler de formation mais plutôt d'information destinée à des professionnels du bâtiment ; action prévue en fin d'année.

Aucun partenariat avec les assureurs en prévision

## Bibliographie

Le bâtiment face à l'inondation : diagnostiquer et réduire sa vulnérabilité, CEPRI- Mars 2010 ;

Rendre son habitation moins vulnérable aux inondations : guide à l'usage des propriétaires, DDT de Bretagne - Juin 2004

Inondations : Guide d'évaluation de la vulnérabilité des bâtiments vis-à-vis de l'inondation, CSTB - 2005 ;

Vulnérabilité des bâtiments à l'inondation : quantification du comportement des matériaux, CSTB - Décembre 2006 ;

Référentiel de travaux de prévention du risque d'inondation dans l'habitat existant, Ministère de l'égalité des Territoires et du Logement - Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie - Juin 2012.

## Mots clés

- étude pilote de vulnérabilité (1)
- Inondation (87)

## Cibles

- Tout public

## Site WEB

- [SMBV Pointe de Caux Etretat](#)